

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3117 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : PHIBI MOHAMED

Date de naissance : 27/12/1957

Adresse : Résidence Aïgue marine Imm S N°3 route

d' Agemour Dar Bouazzza CASA

Tél. : 06.61.15.69.55 Total des frais engagés : 1690,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 25/04/98

Nom et prénom du malade : PHIBI Mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension + HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 23/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Béchét du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
RC : 399369- Tél. 05 22 29 05 29 Route Bouëtre - Cassebouës	28/09/92	76,90
DEL-OCEAN BAY SPN 1 HARMACIELLES JARDINS		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

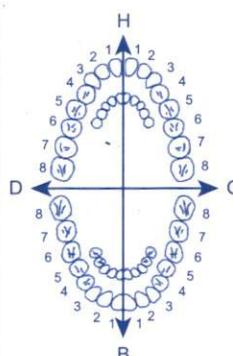
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle

Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique

Coro-Scanner / 128 barrettes

25/04/22

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI

CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie

et

Pathologie Vasculaire

de la Faculté

de

Médecine de PARIS

Ancien Interne

des

Hôpitaux de NANCY

Membre de la Société

Française de Cardiologie

Mr Dhibi Mohamed

دواء 3.

• Captopril 75 mg
3 fois 1cp(j) midi

• Carotensiel 5 mg
3 fois 1cp(j) matin

• Mononitro 20-g
1cp x 2(j)

• Tabor 20-g
1cp(j) soir

• Ixembiel 40mg
1cp(j) matin

PHARMACIE LES JARDINS
ROUTE DE L'OCEAN BAY Sari Au
Dar Bouazza - Casablanca
Tél: 05 22 29 08 29
R.C : 399369 - T.P : 32960411

دواء 3.

20, Rue France Ville - Oasis - CASABLANCA 20000
Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 0025 - GSM : 06 72 29 4544 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72

E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084

N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

RIL® 20 mg
nitrate d'isosorbide
LOT 216634
EXP 06/26
PPV 49DH50

RIL® 20 mg
nitrate d'isosorbide
LOT 211608
EXP 12/25
PPV 49DH50

RIL® 20 mg
nitrate d'isosorbide
LOT 211609
EXP 12/25
PPV 49DH50


6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH


6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH


6 118001 100873
Cardensiel® 5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 58,10 DH

UT. AV.: 2 24 1 3 40
P.P.V.
LOT N°: 1301355
103,40
09366138/3

UT. AV.: 1 22 1 03 40
P.P.V.
LOT N°: 1283111
103,40
09366138/3

UT. AV.: 01 2025 1 03 40
P.P.V.
LOT N°: FW7215
103,40
09366138/3

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier brou al aquam roches
noires casablanca
INEXTUM Cpr GR
40 mg
Boite 14
64115DMP/21NRO PPV: 123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier brou al aquam roches
noires casablanca
INEXTUM Cpr GR
40 mg
Boite 14
64115DMP/21NRO PPV: 123,60 DH
6 118001 020607

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Copavix 75mg/100mg
P.P.V.: 270,00 DH
6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Copavix 75mg/100mg
P.P.V.: 278,00 DH
6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Copavix 75mg/100mg
P.P.V.: 270,00 DH
6 118001 082018